

CARPA de Paris

Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats

ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS

La CARPA de Paris domiciliée Maison des Avocats Cours des Avocats CS 72402 75833 PARIS Cedex 17 représentée par son Secrétaire Général, Monsieur Jean-Charles KREBS,

Atteste par la présente,

avoir reçu ce jour en dépôt sur son compte numéro 30004.01960.10055049/55 affaire 2618973 ouvert dans les livres de la Banque BNP PARIBAS Agence Centrale Entreprises, 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS, par l'intermédiaire du Cabinet MAISON ECK, Avocats au Barreau de Paris, 109 rue de Courcelles, 75017 PARIS,

- la somme de 10.000,00 Euros, représentant le capital social versé par les associés de la société en formation :

**104 TO 10 PARIS
104 AVENUE RAYMOND POINCARE
75016 PARIS**

La libération de cette somme ne pourra être effectuée au profit de la société en formation qu'à réception par la CARPA du certificat du Greffe du Tribunal de Commerce constatant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à Paris en deux exemplaires, le 20 février 2024.

